

Échange de connaissances...

Le 19 avril dernier, à Tréguier, s'est tenue une porte ouverte des serres communales, organisée par le comité de bassin versant et le Pays touristique du Trégor-Goëlo, principalement sur le thème du désherbage.

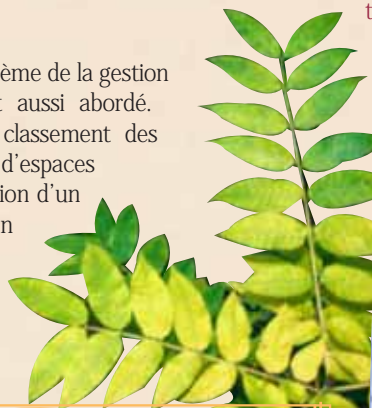
Autour de la reconquête de la qualité de l'eau, le thème du désherbage était plus particulièrement développé. « Cette journée était l'occasion de présenter notre plan de désherbage », explique Jean-Yves Minous, responsable du service des espaces verts de Tréguier. « Nous avons ainsi pu montrer quelle méthode alternative aux herbicides nous avons instaurée. Une méthode qui repose sur le désherbage à l'eau chaude. »

En parallèle, le thème de la gestion différenciée était aussi abordé. Le système de classement des différentes zones d'espaces verts et l'attribution d'un type d'entretien adapté étaient

expliqués : « en fonction du type de sol, l'entretien peut être intensif comme par exemple en centre-ville, ou extensif, comme c'est le cas entre autre sur les zones extérieures boisées », précise Jean-Yves Minous.

« Une telle classification permet de définir notamment la fréquence de tonte et d'arrosage et de quantifier les apports d'engrais réellement nécessaires. L'objectif est de permettre une évolution globale vers une gestion plus naturelle ».

Cette porte ouverte qui s'adressait à tous a très bien fonctionné. « Beaucoup de gens sont venus, aussi bien grand public qu'élus et employés communaux pour un échange de connaissances, en toute convivialité ! », affirme Jean-Yves Minous, totalement satisfait.



Le comité de bassin versant réalise des plans de désherbage communaux pour définir les zones à risques de pollution des eaux et proposer des solutions adaptées à chaque zone.

Il organise des campagnes de diagnostic de pulvérisateurs pour éviter le surdosage de produits phytosanitaires et permettre des économies sur l'achat de ces produits.

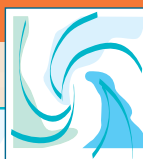
Il favorise l'emploi des techniques alternatives à travers de nombreuses démonstrations et la formation des agents communaux.



Agenda

Saint-Laurent-de-Bégard le dimanche 20 août sur le site du Palacret:

démonstrations de teillage de lin et exposition sur les actions du bassin versant tout l'après-midi. Organisation dans le cadre du réseau départemental "Toiles et lin, tissent des liens".



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

Directeur de la publication:
Jean Nicolas

Comité de rédaction:
Jean Nicolas,
Jean Le Calvez,
Patrick Le Borgne,
Janine Le Béhec,
Isabelle Cadiou,
Koulman Mathieu.

Conception, rédaction:
Cibles & Stratégies

Contact:
Dour hon douar
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien
Syndicat d'eau du Trégor
2, route de Kabatous
22660 TRÉLÉVERN
Téléphone : 02 96 15 19 19
Télécopie : 02 96 15 19 20
dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org

site Internet:
www.jaudy-guindy-bizien.org



Maï 05 - crédits photos : xxxxxxxxxxxxxx

Dour hon douar infos

L'eau de notre terre

N°16 - Juin 2006

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du Jaudy, du Guindy et du Bizien.



Actualités

Le programme Dour hon douar est mis en place par tous les syndicats d'eau et les communautés de communes du territoire.

Prise de conscience collective !

Du 2 mai au 2 novembre 2005, une consultation du public a été menée sur le bassin Loire-Bretagne, sur les enjeux pour l'eau.

L'ensemble des personnes interrogées ont ainsi exprimé leur attente d'une action rapide, globale et efficace dans la reconquête de la qualité de l'eau. Au total 21 000 personnes, sur les 35 départements concernés, y ont répondu. En Vilaine et sur les côtes bretonnes, vous avez été plus de 5 000 répondants.

Reconquérir la qualité de la ressource en eau

La reconquête de la qualité de l'eau, pour plus de 90 % d'entre vous, passe prioritairement par la réduction des pollutions de toutes origines et en particulier les pollutions d'origine agricole et celles liées à l'épuration des eaux usées.

Protéger la santé en même temps que l'environnement

La forte réduction voire la suppression des rejets de produits dangereux est pour vous une priorité (86 % de « très important »). Toutefois, la protection de la ressource en eau potable ainsi que la lutte contre la pollution microbologique et le développement des algues sont également très importants (77 % de « très important »).

Préserver notre patrimoine naturel

La préservation du patrimoine naturel, bien qu'importante, n'est pas, selon vous, aussi cruciale que la limitation des sources de pollution. Malgré tout, vous restez sensibles à 73 % à la préservation de la qualité des milieux fragiles de l'amont des bassins versants.

Mieux vivre avec les crues

Selon vous, même si les crues et inondations, inévitables dans nos vallées, jouent un rôle essentiel dans la vie des cours d'eau, les dommages qu'elles occasionnent doivent être réduits au maximum, notamment en réglementant les constructions dans les zones inondables et en développant des dispositifs de prévision et d'information auprès des habitants des zones concernées.

Développer les solidarités entre les usagers

La ressource en eau est utilisée par des acteurs aux caractéristiques différentes : agriculteurs, collectivités, industriels et particuliers. Selon 78 % d'entre vous, il est très important que le principe « pollueur-payeur » soit mieux appliqué afin de permettre un usage commun de la ressource en eau dans les meilleures conditions.

Opinions sur le programme de travail

72 % d'entre vous se sont déclarés satisfaits du programme. 88 % d'entre vous souhaiteraient être davantage associés à la définition de la politique de l'eau, en participant à des actions concrètes pour l'environnement (69 %), ou encore en participant à des réunions publiques (61 %) ou à des forums sur Internet (31 %).

Les Côtes-d'Armor figurent parmi les départements où le taux de réponse a été le plus important.



*Le programme de travail proposé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau

- 2005** : consultation du public sur les enjeux et le programme de travail pour élaborer le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.
- 2006** : élaboration d'un avant-projet de Sdage par le comité de bassin sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- 2007** : consultation du public sur le schéma directeur et les actions à réaliser (Sdage).
- 2008** : régions, départements, chambres de métiers, d'agriculture, de commerce et d'industrie sont consultés sur le projet de schéma directeur.
- Fin 2008** : analyse et prise en compte des avis par le comité de bassin en vue d'améliorer le schéma directeur.
- Début 2009** : adoption du Sdage.





« Le Lombric fourchu, héros du potager »

Le héros du spectacle, le « Lombric fourchu », raconte la nature au jeune public. Il lui fait découvrir de façon ludique les plantes, les insectes, mais aussi des gestes simples pour préserver l'environnement. Le paillage, le compost... des méthodes naturelles sont ainsi expliquées aux enfants, très réceptifs et volontaires pour faire passer le message autour d'eux : la nature est un bien précieux qu'il faut préserver !

Entre Nous

Les sens en éveil !

Les enfants sont à l'écoute de la nature. Ils savent l'apprécier et la préserver. A l'école Saint-Michel de Trévou-Tréguignec comme à l'école publique de Pédernec, l'ensemble du corps enseignant l'a bien compris. Ainsi, un vaste programme de sensibilisation et d'information des petites sections aux grandes sections a été initié cette année.



Les enfants de l'école de Pédernec mettent du cœur à l'ouvrage

A Pédernec

Le premier volet passe par l'intervention une fois par mois d'un maraîcher professionnel, et ce, grâce au concours du GAB d'Armor*. Il vient ainsi expliquer aux enfants ce qu'est réellement son métier. Il les initie aussi aux diverses techniques écologiques telles que le paillage, le compostage, et les sensibilise sur le rythme de la nature et notamment les périodes de plantation à respecter.

Au cœur de cette démarche, le second volet repose sur des animations ludiques en classes telles que celle du Lombric fourchu. Un spectacle original qui permet de vulgariser pour bien expliquer l'utilité des vers de terre, la nécessité de réaliser le compost et de ne pas utiliser de produits néfastes pour la nature... et le message passe !

Enfin, l'ensemble de ce programme pédagogique s'articule autour du point central qu'est la création, par les enfants, d'un jardin des 5 sens. Pour se faire, tout le monde a participé : toute l'équipe pédagogique bien sûr, le maraîcher et aussi les parents des élèves. Grâce à ces derniers, les classes ont pu se doter de plants et de graines, de bidons de récupération d'eau ou encore de divers outils d'entretien.

Aujourd'hui le projet, qui s'inscrit sur la durée, commence à prendre vie et va évoluer en même temps que les enfants. Le jardin des senteurs

regorge d'odeurs délicieuses de menthe, de thym et de bien d'autres encore. Celui de la vue, quant à lui, offre un magnifique spectacle de couleurs. Celui du goût laisse place aux céréales ou aux petits pois et celui du toucher voit pousser des rosiers ou des potirons. Reste le

jardin des sons, pour l'instant encore à l'état de projet, où les classes prévoient d'y « planter » des épouvantails faits de cucurbitacées évidées, ça promet !

*Groupement des Agriculteurs Biologistes des Côtes-d'Armor

A Trévou-Tréguignec

Les enfants de maternelle, depuis la rentrée scolaire de septembre, se sont attelés avec enthousiasme à la création d'un jardin potager. « Partis d'un terrain en broussailles qu'ils ont nettoyé, ils ont travaillé avec motivation pour réaliser un jardin potager parfaitement entretenu, digne des plus grands jardiniers », nous explique Mireille Bleuzen, directrice de l'école.

L'objectif final de ce projet est que les jeunes soient parfaitement informés et prennent conscience de la nécessité et même de la facilité de jardiner naturel. « Le message est simple : pas de pesticide ! », nous précise encore Mireille Bleuzen. « Le spectacle du Lombric fourchu a permis de leur expliquer qu'il n'y avait pas de mauvaises herbes et que certains insectes étaient de bons auxiliaires pour jardiner sainement. C'est donc tout naturellement que dans le jardin, nous avons consacré une parcelle à la réalisation de notre compost. Pour se faire, les enfants ont récolté des herbes, des restes de tonte et apporté des déchets ménagers de chez eux... »

En parallèle, tous ces travaux pratiques sont sujets à étude. Par exemple, les plus âgés ont placé du papier, du plastique, des pommes ou encore des feuilles mortes sous la terre pour observer ensuite les transformations opérées. Les plus jeunes, quant à eux, ont planté quelques graines pour découvrir au fur et à mesure la germination. »

Tout le monde participe à ce programme, l'ensemble de l'équipe pédagogique et les parents d'élèves dont certains sont agriculteurs et qui n'hésitent pas à consacrer de leur temps pour permettre aux plus jeunes de découvrir toutes les richesses de notre nature.

Au fil de l'eau

Pour un bon état des eaux de surface...

Le territoire du bassin versant se développe autour de 3 cours d'eau principaux : le Jaudy et son estuaire, le Guindy et le Bizien, affluents de l'estuaire du Jaudy. Il comprend également tous les ruisseaux côtiers entre l'anse de Perros et le sillon du Talbert en Pleubian. L'aménagement de ces cours d'eau et de leur bassin versant s'inscrit dans la démarche globale de reconquête de la qualité de l'eau, menée par le comité de bassin versant.

Objectif : préserver nos rivières

La rivière est alimentée par les eaux de pluie qui s'écoulent et s'infiltrent dans le sol et par les eaux des sources qui jaillissent sur le bassin versant.

Avant de rejoindre la rivière, les eaux se chargent en éléments polluants tout au long de leur parcours.

Assurer le bon état écologique de nos rivières passe donc par la connaissance et la limitation des pollutions. Ponctuelles ou chroniques, elles résultent, pour l'essentiel, de l'activité des particuliers, des exploitations agricoles et des industries. Ces pollutions peuvent parfois être à l'origine de la non-conformité de la ressource pour satisfaire la production d'eau potable.

L'action du comité de bassin versant, dans le cadre de son programme global de reconquête de la qualité de l'eau, est développée à deux niveaux.

Auprès des acteurs

Le comité joue un rôle à la fois de conseil et de formation auprès des agriculteurs et des collectivités et un rôle d'animateur auprès des jeunes et des scolaires. Le comité de bassin versant mène ainsi une campagne de

sensibilisation de grande envergure qui repose sur la sensibilisation des différents publics aux effets des pollutions sur la qualité de l'eau. L'objectif étant de changer les mentalités et les habitudes pour que chacun se responsabilise sur ce thème et emploie des méthodes saines pour l'environnement et l'eau.

Sur le milieu naturel

Le comité de bassin versant se doit aussi d'être présent sur le terrain, pour engager des actions d'aménagement de l'espace rural. Ici, son rôle est de restaurer, préserver et maintenir l'équilibre écologique du bocage, des zones humides et des cours d'eau.

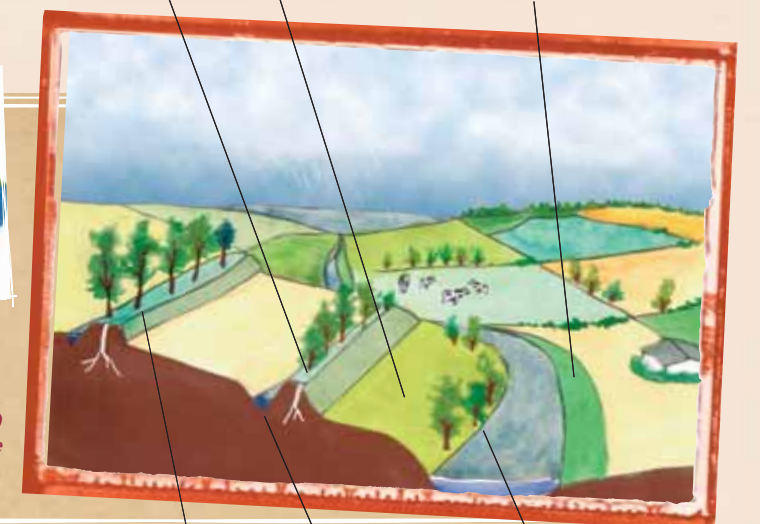
Le comité veille ainsi à ce que l'ensemble de l'espace rural joue son rôle naturel de piégeage des particules polluantes et d'épuration des écoulements du bassin versant.

Parce que chacun de ces éléments joue un rôle propre et indispensable à l'équilibre de la biodiversité et au bon état de nos rivières, préservons-les !



Les rivières sont des milieux complexes et diversifiés qui doivent être abordés globalement. Il n'existe pas « une » réponse ou des recettes toutes faites pour les gérer. Ainsi, aujourd'hui, il ne s'agit plus de partir de la satisfaction d'un seul usage et d'aménager la rivière sans se soucier des impacts sur le milieu et sur les autres usages. Les objectifs sont plus diversifiés de même que les moyens mis en œuvre qui reposent sur l'aménagement de l'espace rural.

La haie Les zones humides La bande enherbée



Le talus Le fossé La ripisylve

La rivière est alimentée par les eaux de pluie qui s'écoulent et qui s'infiltrent dans le sol et par les eaux des sources qui jaillissent sur le bassin versant.



Chaque élément qui compose l'espace rural (les talus et fossés, les zones humides et la végétation des berges des cours d'eau) participe au maintien de la qualité de l'eau en jouant un rôle particulier sur la réduction des pollutions.

